

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

COURS PARTICULIERS À DISTANCE

Version en vigueur à compter du 02/06/2025

Les présentes Conditions Générales (ci-après les « **CG** ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la société PARTENAIRE.SCL, SASU au capital social de 100,00 €, dont le siège social est 1 rue de Stockholm, 75008 Paris, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 951 159 656, (ci-après « **COURS LEGENDRE** ») propose des cours particuliers en visioconférence dans les matières fondamentales ainsi que dans certaines langues, du primaire au secondaire (ci-après les « **Cours** »).

Ces Cours à distance sont prodigués par des enseignants sélectionnés et employés par COURS LEGENDRE (le(s) « **Enseignant(s)** »).

Pour tout élève mineur, les CG doivent être acceptées par son représentant légal. Les élèves et les parents sont désignés ci-après indistinctement la « **Famille** ».

La Famille et COURS LEGENDRE sont dénommés ensemble « **les Parties** ».

Les CG sont accessibles et imprimables à tout moment sur le lien <https://cours-legendre.fr/conditions-generales-de-vente/>

ARTICLE 1 – Modalités d’inscription aux Cours Particuliers à distance

1.1 Les Cours particuliers à distance sont disponibles pour les niveaux et matières proposés dans le formulaire d’inscription disponible sur le site <https://cours-legendre.fr/> (ci-après le « **Site** »).

La durée minimum d’un Cours est d’une heure. A la fin de chaque mois, la Famille pourra suivre les heures réalisées sur son Espace Personnel décrit à l’article 2.2 ci-après. Un Cours est prévu pour un seul élève, aucune participation multiple de plusieurs élèves n’est autorisée.

1.2 Toute demande relative à un Cours particulier à distance se fait en ligne sur le Site via un formulaire dans lequel la Famille est invitée à sélectionner, parmi les choix proposés, la classe de l’élève et la matière souhaitée. Un téléconseiller COURS LEGENDRE prendra alors contact avec la Famille aux coordonnées renseignées dans le formulaire afin d’échanger sur ses besoins.

COURS LEGENDRE conseille la Famille sur le planning à mettre en place, le rythme des cours et s’efforce, dans la mesure du possible, d’apporter des réponses aux questions de la Famille.

A la suite de l’échange téléphonique avec la Famille, COURS LEGENDRE lui adresse par courriel le contrat constitué des présentes et des conditions particulières récapitulant les nom et prénom de l’élève, le niveau, le tarif, le(s) jour(s) et horaires du Cours pour signature ainsi qu’un lien de paiement pour payer les frais d’inscription et pour signer le mandat de prélèvement SEPA.

1.3 Tout achat de Cours implique l’acceptation expresse et sans réserve des CG. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. La Famille qui n’accepte pas d’être liée par les CG ne peut pas acheter de Cours.

COURS LEGENDRE se réserve le droit de refuser l’inscription d’un élève en cas de non-respect des présentes CG lors de précédent Cours ou plus généralement en cas de mauvais comportement ou de retard de paiement dans le cadre d’autres prestations réalisées par COURS LEGENDRE.

ARTICLE 2 – Moyens mis à disposition par COURS LEGENDRE

2.1 Après avoir échangé avec la Famille sur les besoins de l'élève (par exemple, aide aux devoirs, révision, approfondissement des connaissances, etc.) et la fréquence des Cours particuliers à distance, COURS LEGENDRE recherche le ou les Enseignants pour réaliser le ou les Cours particuliers à distance. A cet égard, si la Famille a changé d'avis et ne souhaite plus faire appel à COURS LEGENDRE, elle s'engage à avertir COURS LEGENDRE dans les plus brefs délais afin que toute recherche d'Enseignant soit arrêtée.

COURS LEGENDRE conseille la Famille sur le planning à mettre en place, le rythme des cours et s'efforce, dans la mesure du possible, d'apporter des réponses aux questions de la Famille. COURS LEGENDRE fera ses meilleurs efforts, dans le cadre d'une obligation de moyen, afin de trouver un ou des Enseignant(s), répondant aux besoins de la Famille.

L'Enseignant assure les Cours particuliers à distance au tarif et aux heures convenues dans les Conditions Particulières.

La Famille est informée qu'en cas de défaillance de l'Enseignant, COURS LEGENDRE ne peut garantir de remplacement immédiat ou à bref délai.

2.2 L'achat de Cours particulier à distance donne accès à un espace personnel (ci-après l'« **Espace Personnel** ») disponible sur <https://lcl.ogust.app> (ci-après « **l'Outils** ») sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques que COURS LEGENDRE juge les plus appropriés.

Son Espace Personnel lui permet d'accéder au planning prévisionnel des cours à distance, d'accéder à ses documents (contrats, factures), de modifier ses informations, de suivre la confirmation des cours par l'Enseignant, de suivre les cours déclarés par l'Enseignant, de contester le nombre, la durée et/ou les dates des cours déclarés par l'Enseignant.

L'Espace Personnel est accessible avec l'identifiant et le mot de passe provisoire communiqués par COURS LEGENDRE. La Famille accède ainsi à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifiée à l'aide de l'identifiant de connexion et du mot de passe qu'elle aura été invitée à modifier. Il est recommandé de changer régulièrement de mot de passe.

La Famille garantit que toutes les informations qu'elle communique à COURS LEGENDRE sont exactes, à jour et sincères. Elle s'engage à mettre à jour les informations dans son Espace Personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

Un seul Espace Personnel est créé par Famille.

La Famille est responsable du maintien de la confidentialité de ses identifiants et mot de passe et reconnaît expressément que toute utilisation de son Espace Personnel sera réputée avoir été effectuée par elle-même.

Dans l'hypothèse où la Famille constate que son Espace Personnel a été utilisé à son insu, elle s'engage à en avertir COURS LEGENDRE dans les plus brefs délais à l'adresse email contact.famille@cours-legendre.fr. Elle reconnaît à COURS LEGENDRE le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

ARTICLE 3 - Engagements de la Famille

3.1 La Famille s'engage à répondre rapidement à l'appel de l'Enseignant pour la mise en place du premier cours. La Famille s'engage à respecter les jours et horaires des Cours. Tout retard ou absence devra être signifié à COURS LEGENDRE par email à contact.famille@cours-legendre.fr ou par

téléphone au 01 42 71 91 71. Toute modification ou annulation devra impérativement respecter les modalités prévues à l'article 8.

3.2 Les Cours nécessitent un ordinateur (ou a minima une tablette) et une connexion internet ainsi que l'installation du logiciel de visioconférence indiqué par l'Enseignant, tel que, sans que cette liste soit exhaustive, GoogleMeet, Teams, Zoom (ensemble avec la plateforme ogust mentionnée à l'article 2.2, les « **Outils** »).

Il appartient à la Famille de créer un compte sur l'Outil indiqué par l'Enseignant et de lire attentivement ses conditions générales d'utilisation dans la mesure où elle contractualise directement avec ce prestataire. La Famille doit s'assurer que son matériel est compatible avec l'Outil et qu'elle dispose d'une connexion internet suffisante pour la réalisation de visioconférence. En cas de difficulté pour l'installation ou l'utilisation de l'Outil de visioconférence indiqué par l'Enseignant, la Famille peut contacter COURS LEGENDRE par courriel à contact.famille@cours-legendre.fr ou par téléphone au 01 42 71 91 71.

3.3 L'élève s'engage à participer aux Cours avec sérieux et implication depuis un lieu privé, silencieux et à fond neutre.

L'élève s'engage en outre à :

- Adopter un ton approprié, respectueux et courtois dans les échanges avec l'Enseignant,
- Allumer sa caméra lors de la participation au Cours afin de permettre son bon déroulement.

3.4 La Famille s'engage à payer COURS LEGENDRE selon les modalités précisées à l'article 4 ci-après.

ARTICLE 4 – Conditions Financières

La Famille est informée que LE RECOURS A DES COURS PARTICULIER A DISTANCE N'OUVRE DROIT A AUCUN AVANTAGE FISCAL NI CREDIT D'IMPOT.

4.1 Les frais d'inscription, dont le montant TTC est précisé dans les Conditions Particulières, sont valables pour l'ensemble du foyer fiscal, quel que soit le nombre d'élèves et le nombre d'Enseignants, et à vie. Les frais d'inscription sont payables une fois le premier Cours dispensé par un Enseignant. En cas de résiliation des présentes, pour quelque raison que ce soit, les frais d'inscription ne feront l'objet d'aucun remboursement, même au prorata.

4.2 Le prix du Cours particulier à distance est précisé dans les Conditions Particulières et n'inclut pas le coût de la connexion à Internet ni le coût des moyens techniques nécessaires à la connexion (ordinateur, tablette, etc.) qui demeurent à la charge de la Famille.

4.3 Toutes les heures de Cours dispensées entre le 1er et la fin du mois M font l'objet d'une facturation à hauteur de 100% en début de mois M+1.

4.4 A l'issue de chaque Cours, l'Enseignant déclare auprès de COURS LEGENDRE le nombre d'heures effectuées, en sachant que le Cours a une durée minimum d'une heure, à laquelle peuvent s'ajouter des tranches de 30 (trente) minutes selon la durée convenue avec la Famille.

La Famille est avertie par courriel du Cours déclaré. Elle peut s'y opposer dans un délai de 48 (quarante-huit) heures à compter de la fin du Cours. En l'absence de contestation dans le délai précité, le Cours est considéré comme validé et sera comptabilisé dans la facture mensuelle mise à disposition sur l'Espace Personnel de la Famille. La Famille dispose également d'un délai de 48

(quarante-huit) heures à compter de l'émission de la facture pour la contester par courriel à contact.famille@cours-legendre.fr.

4.4 COURS LEGENDRE fait appel au prestataire de paiement Gocardless, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (ci-après le « **Prestataire de Paiement** ») pour la gestion et la réalisation des transactions financières par prélèvement automatique SEPA.

La Famille contracte directement avec le Prestataire de paiement pour ce qui a trait à la transaction financière, ce qu'elle reconnaît et accepte. La signature du Contrat implique la signature par la Famille du mandat de prélèvement SEPA proposé par le Prestataire de paiement, donnant l'autorisation à COURS LEGENDRE de prélever chaque mois le montant de la facture des Cours du mois M-1, disponible dans son Espace Personnel.

Les informations bancaires de la Famille font l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable de traitement est le Prestataire de Paiement. En effet, le Prestataire de Paiement reçoit les informations directement de la Famille. La Famille confirme qu'elle est titulaire du compte bancaire déclaré.

Le prestataire de paiement pourra solliciter des informations complémentaires de la part de la Famille, notamment au regard de la réglementation KYC (Know Your Customer) et/ou afin de s'assurer de la solvabilité de la Famille. Ainsi, la Famille est invitée à lire attentivement les conditions générales du Prestataire de Paiement.

Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par la Famille s'avèrerait impossible, la commande sera annulée et la vente automatiquement résiliée : les Cours seront alors suspendus jusqu'au complet paiement par la Famille.

ARTICLE 5 – Ethique et non-discrimination

5.1 COURS LEGENDRE rappelle son engagement en faveur de la promotion de la diversité et de l'égalité des chances. Cet engagement porte sur toutes les formes de diversité et tous les critères de discriminations, notamment la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le handicap, l'état de santé, l'âge, l'origine vraie ou supposée, les convictions religieuses, ainsi que l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

COURS LEGENDRE attend de la Famille qu'elle garantisse et respecte ces mêmes principes dans ses relations avec les Enseignants.

5.2 Toute intimidation ou harcèlement, sous quelque forme que ce soit, sont strictement interdits, y compris, mais sans s'y limiter :

- Les commentaires verbaux ou écrits relatifs à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'apparence physique, à la race, à l'âge, à la religion ;
- La création, le partage de contenus ou l'expression de propos obscènes, menaçants, violents, racistes, insultants, calomnieux, dénigrants, trompeurs, discriminatoires, harcelants, pornographiques ;
- La création, le partage de contenus ou l'expression de propos qui équivalent à la justification de crimes contre l'humanité, susceptibles d'inciter à la haine raciale, religieuse ou ethnique, à la violence ou au terrorisme ;
- L'intimidation.

Toutes actions ou comportements qui ont un impact sur la sécurité et le bien-être d'un élève ou d'un Enseignant sont interdits, notamment la promotion de toute activité criminelle ou violente, le harcèlement, un langage inapproprié, un comportement ou des actions considérés comme menaçants.

5.3 Si un élève se livre à de tels comportements, COURS LEGENDRE peut prendre toute mesure qu'il juge appropriée, y compris la suspension temporaire des Cours, la résiliation du Contrat sans indemnité ni remboursement de la Famille et le refus à toute inscription future chez COURS LEGENDRE, sans préjudice de toute réclamation légale que COURS LEGENDRE pourrait faire valoir.

5.4 Si la Famille constate ou est témoin d'un comportement inapproprié lors d'un Cours, elle doit contacter COURS LEGENDRE et/ou le signaler immédiatement en appelant le 0142719171 ou en envoyant un courriel à contact.famille@cours-legendre.fr. COURS LEGENDRE prendra toutes les préoccupations soulevées au sérieux et traitera les incidents par une réponse appropriée dans la plus stricte discrétion.

ARTICLE 6 – Responsabilité

6.1 Chaque Partie s'engage à assumer l'ensemble des obligations mises à sa charge par les CG dans le strict respect des lois et règlements en vigueur en France. La Partie à laquelle sera imputée la responsabilité d'un manquement ou d'une faute sera tenue de réparer le préjudice direct subi par l'autre Partie du fait de cette inexécution ou faute.

6.2 COURS LEGENDRE fait ses meilleurs efforts afin d'offrir un enseignement de qualité permettant aux élèves de progresser et/ou de confirmer leurs acquis. Cependant, COURS LEGENDRE n'offre aucune garantie quant au progrès de l'élève, la réussite à des examens ou le passage dans la classe supérieure et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

6.3 COURS LEGENDRE fait ses meilleurs efforts afin de sélectionner des enseignants de qualité. En cas de comportement inapproprié d'un enseignant, la Famille doit alerter immédiatement COURS LEGENDRE qui s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires .

6.4 COURS LEGENDRE n'assume aucune responsabilité en raison de l'indisponibilité, d'un dysfonctionnement ou d'une dégradation des performances des Cours particulier à distance qui serait due à (i) des problèmes d'accès au réseau Internet, (ii) aux Outils, (iii) au matériel ou aux installations de la Famille. Il appartient à la Famille de vérifier la compatibilité des Outils avec le navigateur et la version de ce dernier que la Famille utilise et d'effectuer les mises à jour recommandées par les Outils.

6.5 La responsabilité de COURS LEGENDRE pourra être engagée en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs subis par la Famille, à l'exclusion de tout préjudice indirect, conformément aux dispositions du code civil.

ARTICLE 7 – Durée et Résiliation

7.1 Les présentes CG ainsi que les Conditions particulières entrent en vigueur à compter de leur date de signature par la Famille jusqu'au 31 août. A chaque nouvelle année scolaire, un nouveau contrat devra être conclu entre les Parties.

7.2 Chacune des Parties pourra mettre un terme aux CG, à tout moment, sans avoir à justifier sa décision et sans frais, sous réserve du respect d'un préavis de trente (30) jours. La décision de résiliation devra être notifiée par e-mail avec accusé de réception. Le délai du préavis court à compter de la réception par l'autre Partie de la notification de résiliation. Les Cours dispensés avant la date de résiliation effective resteront entièrement dus par la Famille.

7.3 Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable vis-à-vis de l'autre dans l'hypothèse où l'exécution de ses obligations serait retardée, restreinte ou rendue impossible du fait de la survenance d'un événement de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence française. Dans l'hypothèse où le cas de force majeure se poursuivrait au-delà de trente (30) jours, chaque Partie pourra résilier les CG avec effet immédiat, de plein droit, sans formalité judiciaire, sans préavis et sans droit à indemnités de quelque nature que ce soit, par l'envoi d'un email avec accusé de réception. La survenance du cas de force majeure ne donnera lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

7.4 Chaque Partie pourra de plein droit, sans formalité judiciaire, et sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre, résilier les CG en cas de faute, négligence ou manquement par l'autre Partie à l'une de ses obligations, quinze (15) jours après réception par la Partie défaillante d'un email avec accusé de réception, lui enjoignant de remédier audit manquement, et restée sans effet. La mise en demeure devra indiquer la ou les défaillances constatées.

ARTICLE 8 – Annulation de Cours

La Famille peut annuler ou modifier un Cours sous réserve de respecter un préavis minimum de vingt-quatre (24) heures en informant directement l'Enseignant et en adressant un email à COURS LEGENDRE à contact.famille@cours-legendre.fr. Toute annulation ou modification réalisée sans respecter les modalités et le préavis précités engendrera la comptabilisation du Cours comme ayant été réalisée dans la facture mensuelle.

En cas de connexion tardive de l'élève, cela n'engendrera aucune réduction du tarif du Cours et le Cours se terminera à l'heure initialement convenu. Au-delà de 15 minutes de retard, le Cours sera considéré comme annulé mais sera comptabilisé dans la facture mensuelle comme ayant été réalisé.

ARTICLE 9 – Droit de rétractation

La Famille a le droit de se rétracter des CG sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour de leur signature.

Le délai de rétractation commence à courir au début de la première heure du lendemain du jour de la signature des CG et prend fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour du délai.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer ce droit de rétractation, la Famille doit notifier à COURS LEGENDRE sa décision de rétractation des CG au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier électronique à contact.famille@cours-legendre.fr. Le modèle de formulaire de rétractation joint en annexe 1 peut être utilisé mais cela n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation des présentes CG, l'Espace personnel ainsi que l'ensemble des données personnelles de la Famille seront supprimés sauf celles devant être conservées en vertu de dispositions réglementaires ou légales. Cette rétractation n'occasionnera aucun frais pour la Famille.

Si la Famille souhaite que les Cours débutent avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, elle en fait la demande expresse par e-mail auprès de COURS LEGENDRE à contact.famille@cours-legendre.fr qui lui confirme, par retour d'email, le début des Cours avant la fin du délai de rétractation. Cette demande ne vaut pas renonciation au droit de rétractation, en revanche, la Famille qui a demandé de débiter les Cours avant l'expiration du délai de rétractation reste redevable du coût des Cours réalisés pendant le délai de rétractation jusqu'à réception de sa demande de rétractation par COURS LEGENDRE.

Il est rappelé qu'une fois un Cours pris, le droit de rétractation ne s'applique plus mais la Famille dispose toujours du droit de résilier les CG sans motif dans les conditions de l'article 7.2.

ARTICLE 10 – Données Personnelles

COURS LEGENDRE traite les données personnelles relatives à la Famille dans le but de réaliser les Cours, de les suivre et d'émettre les factures correspondantes. COURS LEGENDRE s'engage à respecter les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données). La Famille et toute personne concernée par le traitement de ses données personnelles dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, ainsi qu'un droit à la portabilité des données la concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition et de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à contact.famille@cours-legendre.fr. Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles, la Famille est invitée à prendre connaissance de la politique de confidentialité de COURS LEGENDRE, disponible depuis le site internet www.cours-legendre.fr. En cas de difficulté pour l'exercice de ses droits auprès de COURS LEGENDRE ou pour toute réclamation concernant le traitement de ses données personnelles, la personne concernée dispose du droit de saisir la CNIL.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, la Famille est informée qu'elle dispose du droit de s'inscrire auprès de Bloctel <http://www.bloctel.gouv.fr/> sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

ARTICLE 11 – Propriété intellectuelle 11.1 Les logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, logos, marques, etc.) exploités par COURS LEGENDRE au sein du Site et des Outils ainsi que le Site et les Outils eux-mêmes sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.

11.2 COURS LEGENDRE est propriétaire de ses Signes Distinctifs (marque, logos) et la Famille s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle afférents.

11.3 Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tout acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, du Site en tout ou partie, de l'Espace Personnel en tout ou partie, sans l'autorisation écrite et préalable de COURS LEGENDRE sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

ARTICLE 12 – Divers

12.1 Si l'une quelconque des stipulations des CG s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite. Les Parties devraient alors s'efforcer de modifier cette stipulation afin qu'elle reflète du mieux possible leur intention commerciale. Il est convenu que la nullité ou l'inapplicabilité de cette stipulation n'affecte pas les autres stipulations des CG.

12.2 Toute renonciation, quelle qu'en soit la durée, à invoquer l'existence ou la violation totale ou partielle d'une quelconque des clauses des CG ne peut constituer une modification, une suppression de ladite clause ou une renonciation à invoquer les violations antérieures, concomitantes ou postérieures, de la même ou d'autres clauses. Une telle renonciation n'aura d'effet que si elle est exprimée par écrit signé par la personne dûment habilitée à cet effet.

12.3 COURS LEGENDRE se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales.

La Famille sera informée de ces modifications par tout moyen utile, au moins trente (30) jours avant leur entrée en vigueur. La Famille qui n'accepte pas les CG modifiées doit résilier les présentes conditions générales dans les conditions de l'article Résiliation pour convenance (article 7.2).

Toute Famille qui n'a pas résilié les CG et qui a recours aux Cours postérieurement à l'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées est réputée avoir accepté ces modifications qui lui seront pleinement applicables.

12.4 Les Parties conviennent expressément que tout document signé de manière dématérialisée constitue l'original dudit document et à la même valeur probante qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier et pourra valablement être opposé à chacune des Parties et aux tiers. Ainsi, tout document signé de manière dématérialisée vaut preuve du contenu dudit document, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui découlent du document signé de manière dématérialisée.

ARTICLE 13 – Médiation – Droit applicable

13.1 Les présentes CG et les conditions particulières sont soumises au droit français.

13.2 Pour toute réclamation, la Famille doit s'adresser en priorité au service client de COURS LEGENDRE par courrier électronique : contact.famille@cours-legendre.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : Service Clients Partenaires.CL, 1 rue de Stockholm, 75008 Paris.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de COURS LEGENDRE ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, la Famille peut soumettre le différend relatif aux CG à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les Parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Pour présenter sa demande de médiation, la Famille peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève COURS LEGENDRE, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée à COURS LEGENDRE.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

Les Parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

À défaut d'accord amiable, tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des CG sera soumis(e) à la compétence des tribunaux français selon les règles de procédure applicables.

ANNEXE 1 - Modèle de déclaration de rétractation

A l'attention de Partenaires.CL, 1 rue de Stockholm, 75008 Paris

Email : contact.famille@cours-legendre.fr

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation des conditions générales des cours particuliers à distance réalisés par COURS LEGENDRE.

La date de conclusion du Contrat : _____

Prénom et nom de la Famille : _____

Adresse de la Famille : _____

Signature de la Famille – le représentant légal de l'élève (uniquement si le formulaire est envoyé au format papier)

Date : _____